« Jardins - Allume donc la lumière ! »

Mach doch mal das Licht an!

s·t·a·u·b designlight ag
Systèmes d'éclairage professionnels

se présente dans le cadre de la «Formation continue Conférences 2025»
organisée par ACL - Association des Anciens de Châtelaine et Lullier

Mercredi 5 février 2025

ACL

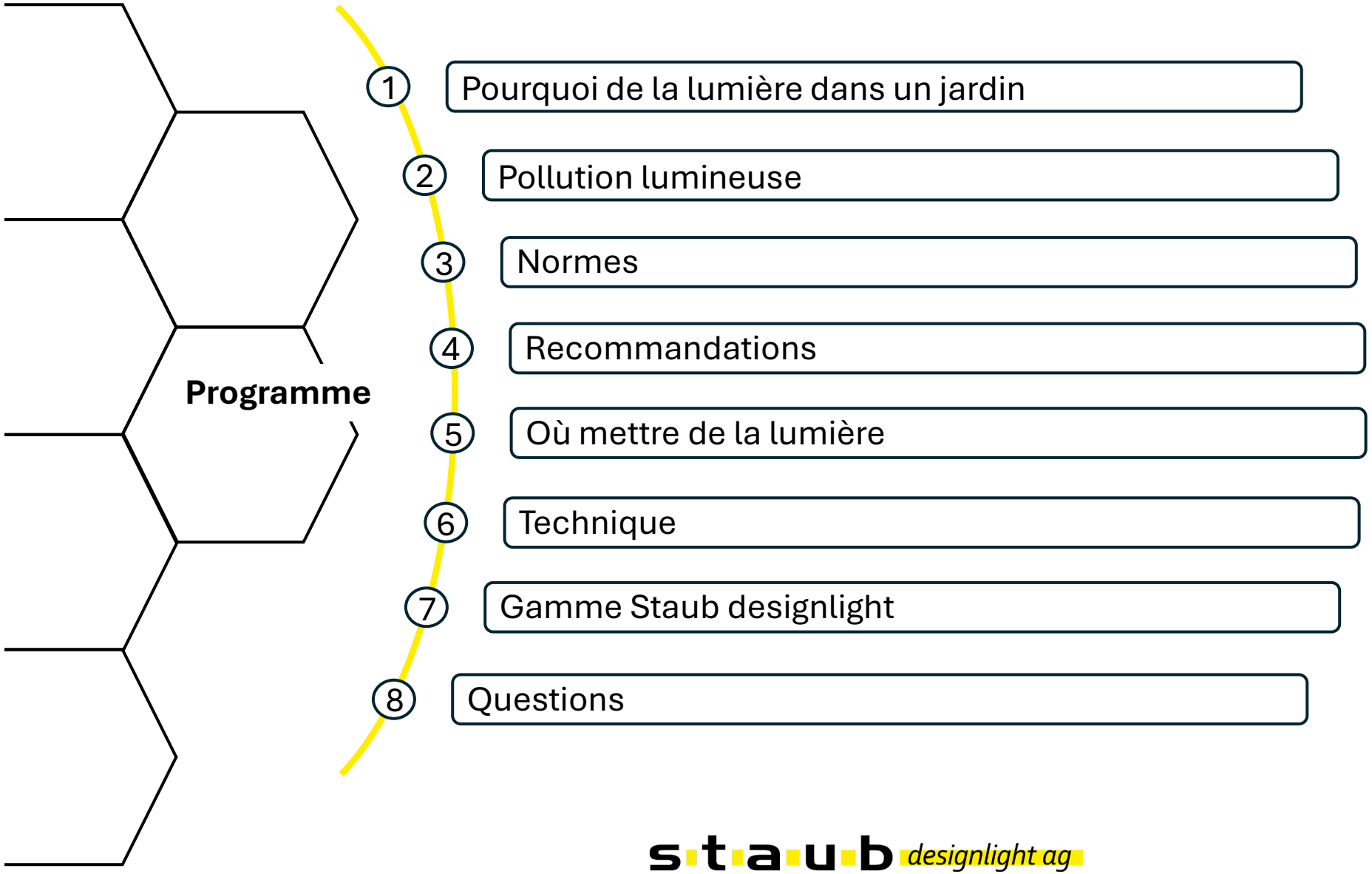

s·t·a·u·b designlight ag
Systèmes d'éclairage professionnels

IP 68 Certifié IP 68: 100 % étanche!

7 GARANTIE 7 ANS!

Produit de qualité suisse « L'ORIGINAL »

Aber wer sind wir ?

Staub designlight ag c'est une PME d'une vingtaine de personne, établie à Stansstad - Nidwald, spécialisée dans le développement et la production d'éclairage de jardin en acier inoxydable de haute qualité.

Notre philosophie

Le partenariat à long terme avec

- des luminaires extérieurs d'une fiabilité absolue
- un design moderne
- un haut niveau de service.

Notre histoire

1994 - Développement et commercialisation des premières lumières sous la marque Polytrona AG
spécialiste suisse des circuits imprimés, de l'assemblage et de la construction d'appareils et d'équipements

2006 - rachat de la division et création de Polytrona Lichtdesign AG, Stansstad
par Monsieur Andreas Staub, dit André

2008 - Polytrona Lichtdesign AG devient staub designlight ag

2017 – Reprise de l'entreprise par M. Daniel Wirth

s·t·a·u·b designlight ag
Systèmes d'éclairage professionnels

IP 68 Certifié IP 68: 100 % étanche! | 7 GARANTIE 7 ANS! | Produit de qualité suisse « L'ORIGINAL »

Programme

1. Pourquoi de la lumière dans un jardin
2. Pollution lumineuse
3. Normes
4. Recommandations
5. Où mettre de la lumière
6. Technique
7. Gamme Staub designlight
8. Questions

s·t·a·u·b designlight ag
Systèmes d'éclairage professionnels

IP 68 Certifié IP 68: 100 % étanche!

7 GARANTIE 7 ANS!

Produit de qualité suisse « L'ORIGINAL »

① Pourquoi de la lumière dans un jardin

Éclairer un jardin présente plusieurs avantages,
tant sur le plan esthétique que fonctionnel

s·t·a·u·b designlight ag
Systèmes d'éclairage professionnels

IP 68 Certifié IP 68: 100 % étanche!
7 GARANTIE 7 ANS!
Produit de qualité suisse « L'ORIGINAL »

① Pourquoi de la lumière dans un jardin

Sécuriser l'espace extérieur

...et éviter les accidents

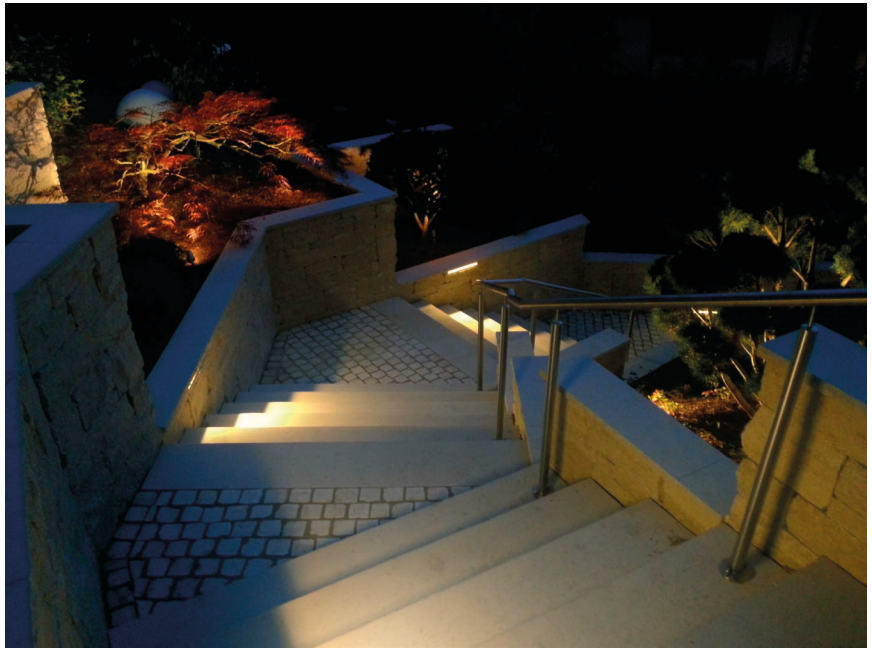

s.t.a.u.b designlight ag
Systèmes d'éclairage professionnels

IP 68 Certifié IP 68: 100 % étanche!

7 GARANTIE 7 ANS!

Produit de qualité suisse « L'ORIGINAL »

① Pourquoi de la lumière dans un jardin

Valoriser l'immobilier

…apporte une impression d'entretien et d'élégance

s·t·a·u·b designlight ag
Systèmes d'éclairage professionnels

IP 68 Certifié IP 68: 100 % étanche!

7 GARANTIE 7 ANS!

Produit de qualité suisse « L'ORIGINAL »

① Pourquoi de la lumière dans un jardin

Créer une ambiance

… ajouter du charme et de la magie au décor

s·t·a·u·b designlight ag
Systèmes d'éclairage professionnels

Certifié IP 68: 100 % étanche!

GARANTIE 7 ANS!

Produit de qualité suisse « L'ORIGINAL »

① Pourquoi de la lumière dans un jardin

Mettre en valeur la végétation et les éléments paysagers

…et sublimer certains aspects du jardin

s·t·a·u·b designlight ag
Systèmes d'éclairage professionnels

IP 68 Certifié IP 68: 100 % étanche!

7 GARANTIE 7 ANS!

Produit de qualité suisse « L'ORIGINAL »

① Pourquoi de la lumière dans un jardin

Mettre en valeur la végétation et les éléments paysagers

…et créer des effets spectaculaires la nuit

s·t·a·u·b designlight ag
Systèmes d'éclairage professionnels

IP 68 Certifié IP 68: 100 % étanche!

7 GARANTIE 7 ANS!

Produit de qualité suisse « L'ORIGINAL »

① Pourquoi de la lumière dans un jardin

En résumé,

éclairer un jardin permet non seulement :

- de renforcer sa fonctionnalité et sa sécurité,
- mais aussi de transformer l'expérience visuelle et sensorielle de l'espace,
- et créer une atmosphère agréable et dynamique dès la tombée de la nuit.

s·t·a·u·b designlight ag
Systèmes d'éclairage professionnels

IP 68 Certifié IP 68: 100 % étanche!
7 GARANTIE 7 ANS!
Produit de qualité suisse « L'ORIGINAL »

Programme

1. Pourquoi de la lumière dans un jardin
2. Pollution lumineuse
3. Normes
4. Recommandations
5. Où mettre de la lumière
6. Technique
7. Gamme Staub designlight
8. Questions

s·t·a·u·b designlight ag
Systèmes d'éclairage professionnels

IP 68 Certifié IP 68: 100 % étanche!

7 GARANTIE 7 ANS!

Produit de qualité suisse « L'ORIGINAL »

② Pollution lumineuse

Selon le Office fédéral de l'environnement,

C'est la surabondance de lumière artificielle

Elle peut avoir des conséquences négatives sur le paysage nocturne, la diversité des espèces et l'être humain. La Confédération souhaite ainsi s'engager pour une limitation des émissions lumineuses superflues dans l'environnement.

28.09.2022 - Les éclairages artificiels ne cessent d'augmenter, au détriment de la biodiversité et du bien-être humain. Présentation d'un fléau méconnu et des solutions.

OFEV - Office fédéral de l'environnement
BAFU – Bundesamt für Umwelt

Magazine «l'environnement» 3/2022 - Retrouver la nuit

s·t·a·u·b designlight ag
Systèmes d'éclairage professionnels

IP 68 Certifié IP 68: 100 % étanche!
7 GARANTIE 7 ANS!
Produit de qualité suisse « L'ORIGINAL »

② Pollution lumineuse

Représentation schématique d'une situation d'éclairage

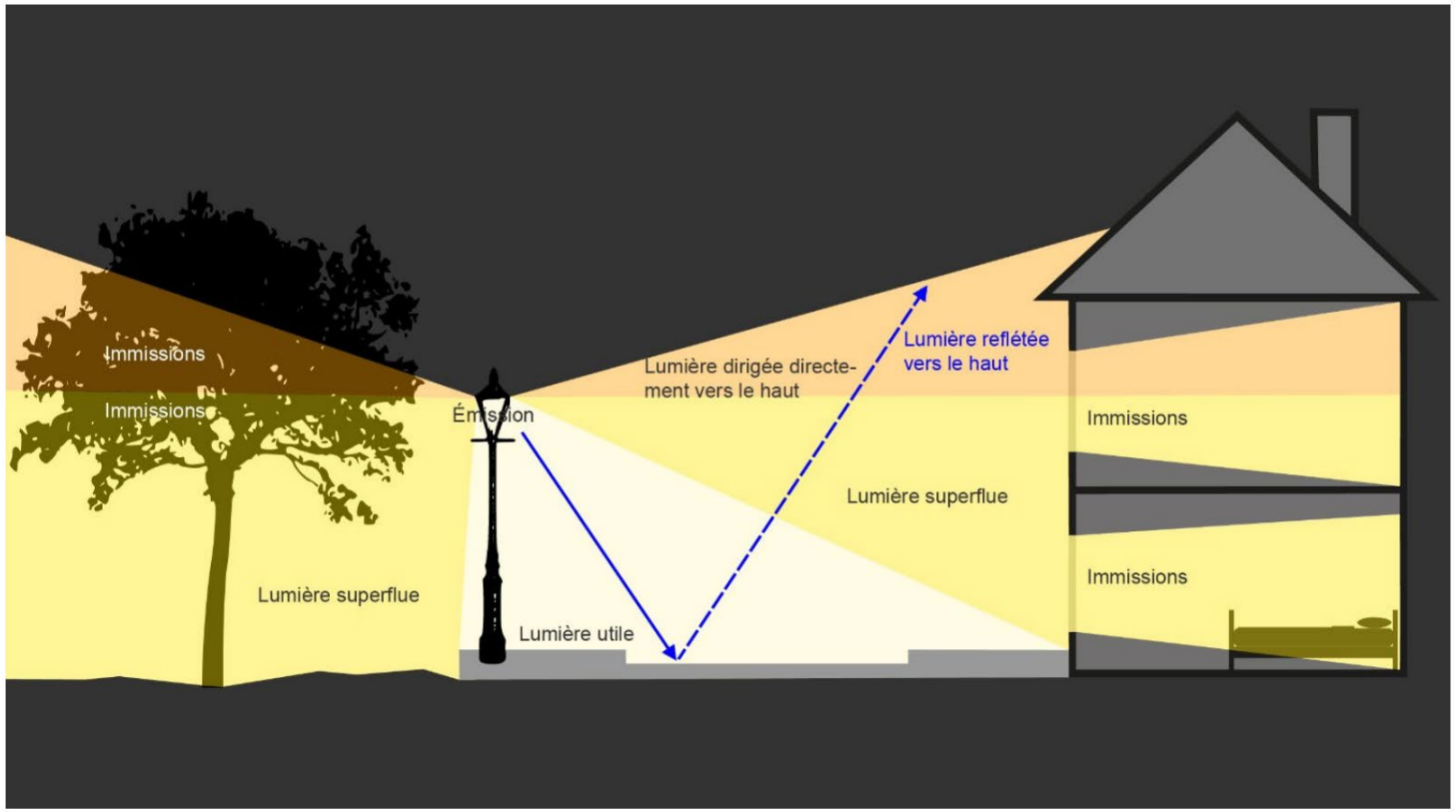

s·t·a·u·b designlight ag
Systèmes d'éclairage professionnels

Certifié IP 68: 100 % étanche!
GARANTIE 7 ANS!
Produit de qualité suisse « L'ORIGINAL »

② Pollution lumineuse

C’est surtout une question de bon sens !

Aperçu des principes régissant la limitation des émissions lumineuses (plan en 7 points)

Principes de la limitation des émissions lumineuses (plan en 7 points)

[1] Nécessité
Un éclairage est-il nécessaire ?
→ Éclairer uniquement ce qui doit l’être.
→ Point 3.3.1

[2] Intensité / clarté
Quelle doit être l’intensité de l’éclairage ?
→ Pas plus intense que nécessaire.
→ Point 3.3.2

[3] Spectre lumineux / couleur de la lumière
Le spectre lumineux choisi est-il approprié ?
→ Adapter le spectre lumineux au but de l’éclairage et aux alentours.
→ Point 3.3.3

[4] Choix et positionnement des lampes
Le type de lampes choisi est-il adapté et leur placement est-il approprié ?
→ L’éclairage doit être le plus précis possible afin d’éviter la dispersion inutile de lumière dans les alentours.
→ Point 3.3.4

[5] Orientation de l’éclairage
Les lampes sont-elles orientées de manière optimale ?
→ Éclairer systématiquement de haut en bas.
→ Orienter les lampes avec précision lors du montage.
→ Point 3.3.5

[6] Gestion dans le temps / système de commande
Quand a-t-on besoin de quel éclairage ?
Est-il possible d’éteindre ou de réduire l’éclairage par moments ?
- En fonction des heures du jour et de la nuit ?
- En fonction de la saison ?

Est-il possible de commander activement l’éclairage (en accord avec les besoins) ?
→ Adapter l’éclairage en fonction des besoins et l’arrêter ou le réduire par moments.
→ Point 3.3.6

[7] Écrans protecteurs
Faut-il prévoir des écrans protecteurs pour limiter la diffusion de la lumière ?
→ Écrans additionnels dans certains cas problématiques spécifiques.
→ Point 3.3.7

Surabondance

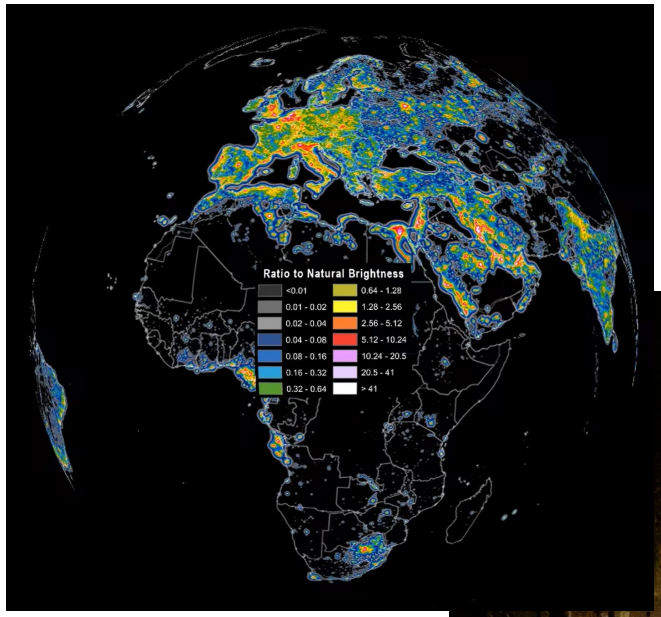

VS

Décence

© Comatelec Schréder. Photo Marc Detiffe

s.t.a.u.b designlight ag
Systèmes d'éclairage professionnels

IP 68 Certifié IP 68: 100 % étanche!
7 GARANTIE 7 ANS!
Produit de qualité suisse « L’ORIGINAL »

Programme

1. Pourquoi de la lumière dans un jardin
2. Pollution lumineuse
3. Normes
4. Recommandations
5. Où mettre de la lumière
6. Technique
7. Gamme Staub designlight
8. Questions

s·t·a·u·b designlight ag
Systèmes d'éclairage professionnels

IP 68 Certifié IP 68: 100 % étanche!

7 GARANTIE 7 ANS!

Produit de qualité suisse « L'ORIGINAL »

③ Normes

④ Recommandations

A5.9.3 Recommandations aux autorités pour le traitement des éclairages de bâtiments et installations privés

Le droit de la construction varie d'un canton ou d'une commune à l'autre.
La question de savoir quels types d'installations d'éclairage sont soumis à autorisation ou non n'est donc par réglée de la même manière partout.

Si un éclairage extérieur privé nécessite un permis de construire en vertu du droit cantonal ou communal, il faut aussi examiner, dans le cadre de la procédure d'autorisation, si l'installation peut respecter les exigences du droit de l'environnement (voir chap. 4).

En cas de réclamation concrète (même si celle-ci concerne une installation non soumise à autorisation), l'autorité compétente doit déterminer si la situation dénoncée relève du droit de l'environnement, de telle sorte qu'il faille envisager des mesures de droit administratif consistant par exemple à ordonner une limitation préventive des émissions.

Si un éclairage n'excède pas ce qui est usuel dans la localité, il n'est guère possible d'ordonner des mesures, pour des questions de proportionnalité. Dans un tel cas, l'autorité ne peut exercer qu'une influence restreinte : le cas échéant, elle peut essayer – grâce à l'information et à la sensibilisation – d'inciter le propriétaire de l'éclairage à réduire volontairement les émissions.

Si la commune dispose d'un plan d'éclairage contraignant au plan juridique (Plan Lumière, plan général, etc.) ou d'un autre instrument juridique approprié (règlement de construction et d'affectation, notamment), il est aussi possible d'y définir certains principes applicables à l'éclairage dans le domaine privé **(p. ex. extinction des éclairages décoratifs après 22 heures).**

s·t·a·u·b designlight ag
Systèmes d'éclairage professionnels

IP 68 Certifié IP 68: 100 % étanche!
7 GARANTIE 7 ANS!
Produit de qualité suisse « L'ORIGINAL »

③ Normes

④ Recommandations

Recommandations pour la prévention des émissions lumineuses © OFEV 2021 145

A5.9 Bâtiments et installations privés, illuminations de Noël

A5.9.1 Généralités
Les émissions lumineuses des bâtiments ou installations privés proviennent pour une part d'éclairages extérieurs fonctionnels (illuminant par exemple les chemins d'accès ou les parvis d'immeubles) ou d'éclairages mis en place pour des raisons de sécurité (p. ex. pour éviter les cambriolages, voir annexe A5.9.5).

D'autre part, elles proviennent également des éclairages décoratifs des jardins (éclairages de façades ou d'objets, luminaires décoratifs autonomes, etc.) ou des illuminations de Noël installées sur les maisons ou dans les jardins.

s·t·a·u·b designlight ag
Systèmes d'éclairage professionnels

IP 68 Certifié IP 68: 100 % étanche!
7 GARANTIE 7 ANS!
Produit de qualité suisse « L'ORIGINAL »

③ Normes

④ Recommandations

www.energie-environnement.ch/

Services cantonaux de l'énergie et de l'environnement

et la Confédération

energie-environnement.ch (energie-umwelt.ch) est la plate-forme d'information des services de l'énergie et de l'environnement des cantons de **Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais et Vaud**. Son but est de fournir au public des conseils utiles sur les gestes que chacun peut faire pour économiser l'énergie, ménager les ressources naturelles, et préserver la biodiversité ainsi que son cadre de vie.

- Doser la lumière
- Guirlande
- Éviter la pollution lumineuse
- Solaire, mais pas si écolo

s·t·a·u·b designlight ag
Systèmes d'éclairage professionnels

IP 68 Certifié IP 68: 100 % étanche!

7 GARANTIE 7 ANS!

Produit de qualité suisse « L'ORIGINAL »

③ Normes

④ Recommandations

www.suisseenergie.ch/ (lien de la Confédération sur energie-environnement.ch)

Il n’existe pas de règles officielles définissant un éclairage suffisant et approprié, seulement des valeurs indicatives et des recommandations. Celles-ci font la distinction entre éclairage extérieur de sécurité et éclairage extérieur décoratif.

Contrôle intelligent de l’éclairage extérieur

Trop vifs, mal orientés, trop longs : les éclairages extérieurs peuvent être source de tensions au sein du voisinage.

s·t·a·u·b designlight ag
Systèmes d'éclairage professionnels
IP 68 Certifié IP 68: 100 % étanche!
7 GARANTIE 7 ANS!
Produit de qualité suisse « L'ORIGINAL »

Programme

1. Pourquoi de la lumière dans un jardin
2. Pollution lumineuse
3. Normes
4. Recommandations
5. Où mettre de la lumière
6. Technique
7. Gamme Staub designlight
8. Questions

s·t·a·u·b designlight ag
Systèmes d'éclairage professionnels

IP 68 Certifié IP 68: 100 % étanche!

7 GARANTIE 7 ANS!

Produit de qualité suisse « L'ORIGINAL »

⑤ Où mettre de la lumière

Délimitation / haie

s·t·a·u·b designlight ag
Systèmes d'éclairage professionnels

IP 68 Certifié IP 68: 100 % étanche!

7 GARANTIE 7 ANS!

Produit de qualité suisse « L'ORIGINAL »

⑤ Où mettre de la lumière

Délimitation / terrasse

Sujet en pot / Bonsaï

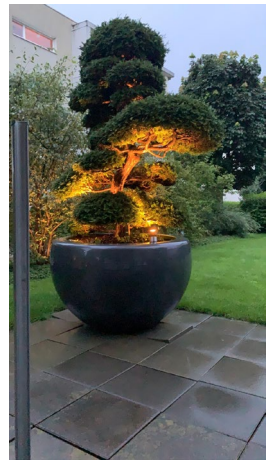

s·t·a·u·b designlight ag
Systèmes d'éclairage professionnels

IP 68 Certifié IP 68: 100 % étanche!

7 GARANTIE 7 ANS!

Produit de qualité suisse « L'ORIGINAL »

Programme

1. Pourquoi de la lumière dans un jardin
2. Pollution lumineuse
3. Normes
4. Recommandations
5. Où mettre de la lumière
6. Technique
7. Gamme Staub designlight
8. Questions

s·t·a·u·b designlight ag
Systèmes d'éclairage professionnels

IP 68 Certifié IP 68: 100 % étanche!

7 GARANTIE 7 ANS!

Produit de qualité suisse « L'ORIGINAL »

⑥ Technique

- ❑ IP??
- ❑ Tension
- ❑ Raccordement et test
- ❑ Commande
- ❑ Dépannage
- ❑ Garantie

⑥ Technique ❑ IP??

Indices de protection IP selon la norme DIN EN 60529		2e chiffre Protection contre l'intrusion d'eau	aucune protection	Protection contre les gouttes verticales (condensation)	Protection contre les gouttes obliques (inclinaison max. 15°)	Protection contre l'eau en pluie (inclinaison max. 60°)	Protection contre les projections d'eau	Protection contre les jets d'eau (buse)	Protection contre les forts jets d'eau	Protection contre l'immersion temporaire	Protection contre la submersion
1er chiffre			IP x0	IP x1	IP x2	IP x3	IP x4	IP x5	IP x6	IP x7	IP x8
Protection contre les contacts	Protection contre les solides										
aucune protection	aucune protection	IP 0x	IP 00								
Protection contre le contact accidentel avec de larges parties du corps (dos de la main)	Protection contre les corps solides > 50 mm	IP 1x	IP 10	IP 11	IP 12						
Protection contre le contact avec les doigts	Protection contre les corps solides > 12.5 mm	IP 2x	IP 20	IP 21	IP 22	IP 23					
Protection contre le contact avec des outils, des fils > 2.5 mm	Protection contre les corps solides > 2.5 mm	IP 3x	IP 30	IP 31	IP 32	IP 33	IP 34				
Protection contre le contact avec des outils, des fils > 1 mm	Protection contre les corps solides > 1 mm	IP 4x	IP 40	IP 41	IP 42	IP 43	IP 44				
Protection totale contre les contacts	Protection contre la poussière en quantité dommageable	IP 5x	IP 50				IP 54	IP 55			
Protection totale contre les contacts	Protection totale contre la poussière	IP 6x	IP 60					IP 65	IP 66	IP 67	IP 68

Nos luminaires s·t·a·u·b designlight ag

s·t·a·u·b designlight ag
Systèmes d'éclairage professionnels

IP 68 Certifié IP 68: 100 % étanche!

7 GARANTIE 7 ANS!

Produit de qualité suisse « L'ORIGINAL »

⑥ Technique ❑ Tension

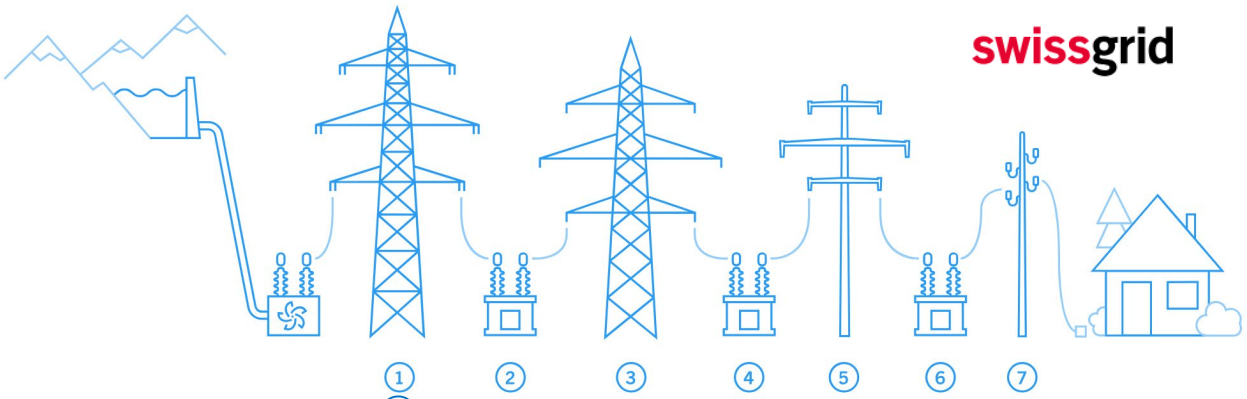

① très haute tension - 380 kV ou 220 kV
③ haute tension de 36 kV à 150 kV
⑤ moyenne tension de 1 kV à 36 kV
⑦ basse tension - inférieur à une tension de 1 kV

Réseau en Suisse 230VAC (monophasé) / 400 VAC (Triphasé)

la TBT (très basse tension)
en courant alternatif : U ≤ 50 volts en milieu sec, U ≤ 25 volts en milieu humide
en courant continu : U ≤ 120 volts en milieu sec, U ≤ 60 volts en milieu humide

s.t.a.u.b designlight ag
Systèmes d'éclairage professionnels

IP 68 Certifié IP 68: 100 % étanche!
7 GARANTIE 7 ANS!
Produit de qualité suisse « L'ORIGINAL »

Selon la norme **DIN EN/IEC 60449**, la basse tension désigne un domaine de la basse tension dans lequel la valeur limite de 50 V (pour la tension alternative) ou de 120 V (pour le courant continu) n‘est pas dépassée. **Les dispositifs de connexion jusqu‘à 50 V ne nécessitent pas de contact de terre de protection**

Les produits Staub Designlight sont en 12 ou 24 Volts

⑥ Technique ❑ Raccordement et test

SET DE LUMINAIRES – SÉRIE:

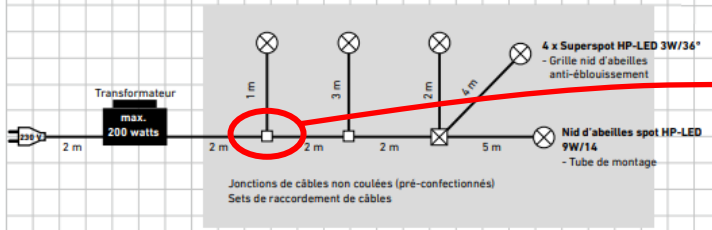

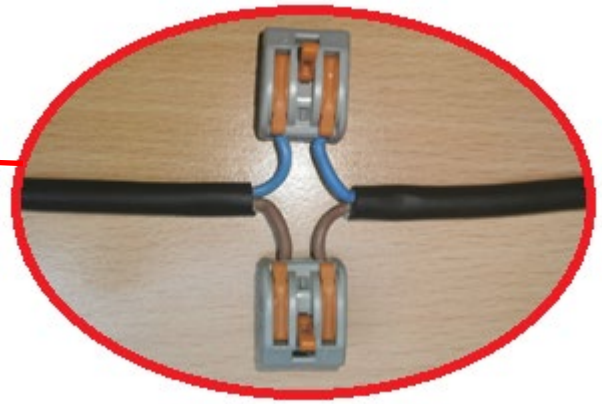

SET DE LUMINAIRES – ÉTOILE:

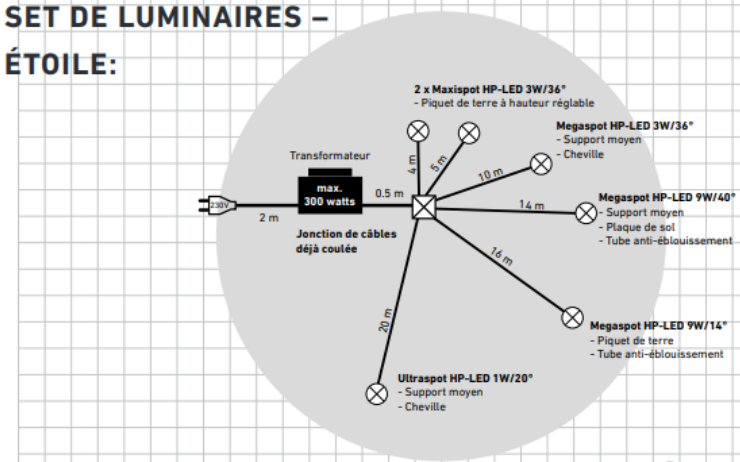

Remarque:
Pour éviter tout risque de détérioration, nous recommandons d'installer les câbles des luminaires dans des tuyaux de protection.

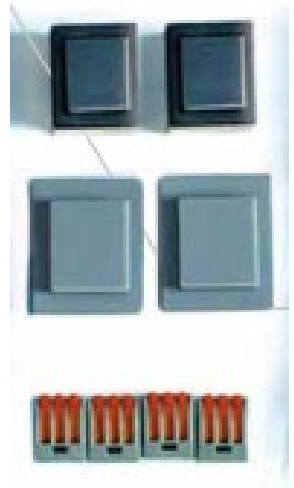

s.t.a.u.b designlight ag
Systèmes d'éclairage professionnels

IP 68 Certifié IP 68: 100 % étanche!

7 GARANTIE 7 ANS!

Produit de qualité suisse « L'ORIGINAL »

⑥ Technique ❑ Commande

Valise de démonstration / formation entreprise

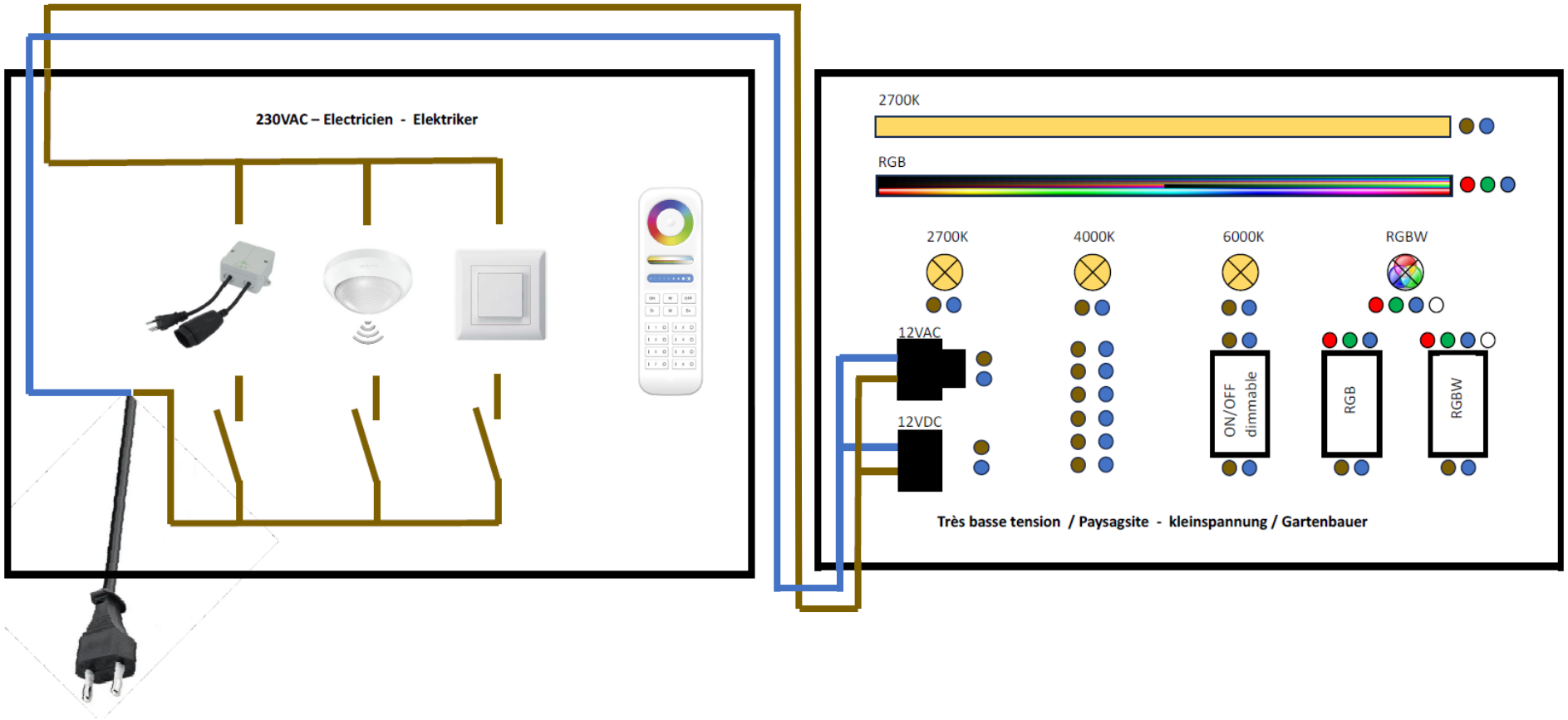

s.t.a.u.b designlight ag
Systèmes d'éclairage professionnels

IP 68 Certifié IP 68: 100 % étanche!

7 GARANTIE 7 ANS!

Produit de qualité suisse « L'ORIGINAL »

⑥ Technique ❑ Commande

Exemple de raccordement RGBW => 1 set de 5 lampes Superspot Compact RGBW

Le boîtier de commande	Set de raccordement RGB & RGBW	Luminaires
Il est composé de : • 1x boîtier 265 x 210 x 95 mm • 5x alimentation 230VAC – 0,35A • 5x commande RGBW • 5x câble du luminaire (5x 1,5mm²) : 0,5 m	Ils servent au raccordement des luminaires aux câbles sortants du boîtier de commande. Il offre une protection supplémentaire contre les remontées d'eau par capillarité et évite à l'électricien de devoir réaliser son raccordement dans un endroit exigu.	En standard, Longueur de câble sur demande (5x1.5mm2)

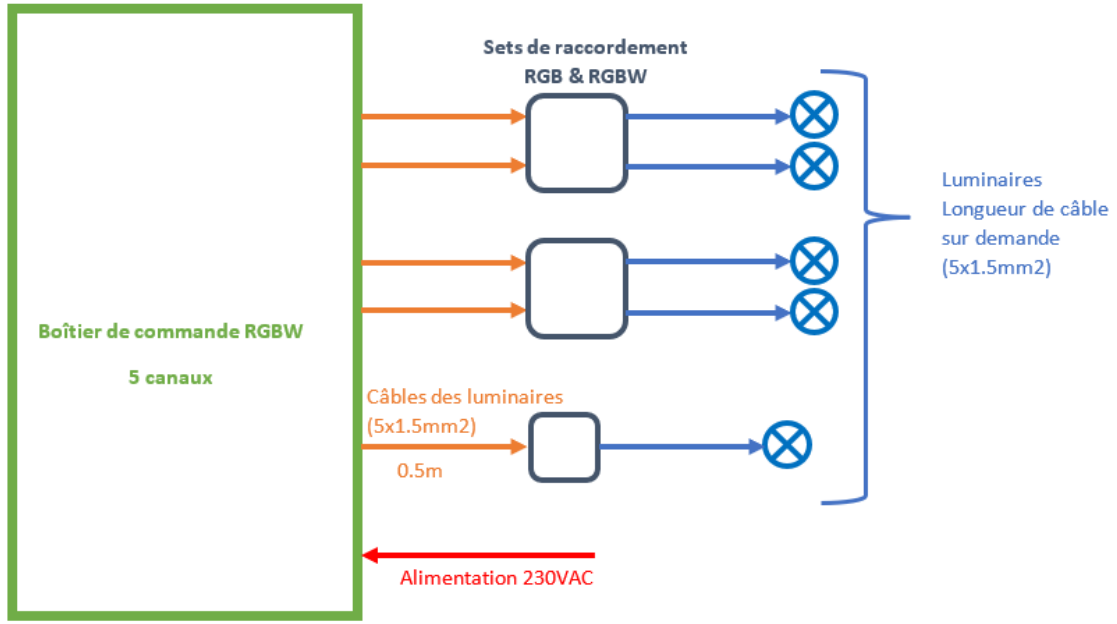

s.t.a.u.b designlight ag
Systèmes d'éclairage professionnels

IP 68 Certifié IP 68: 100 % étanche! | 7 GARANTIE 7 ANS! | Produit de qualité suisse « L'ORIGINAL »

Les modules LED sont remplaçables !

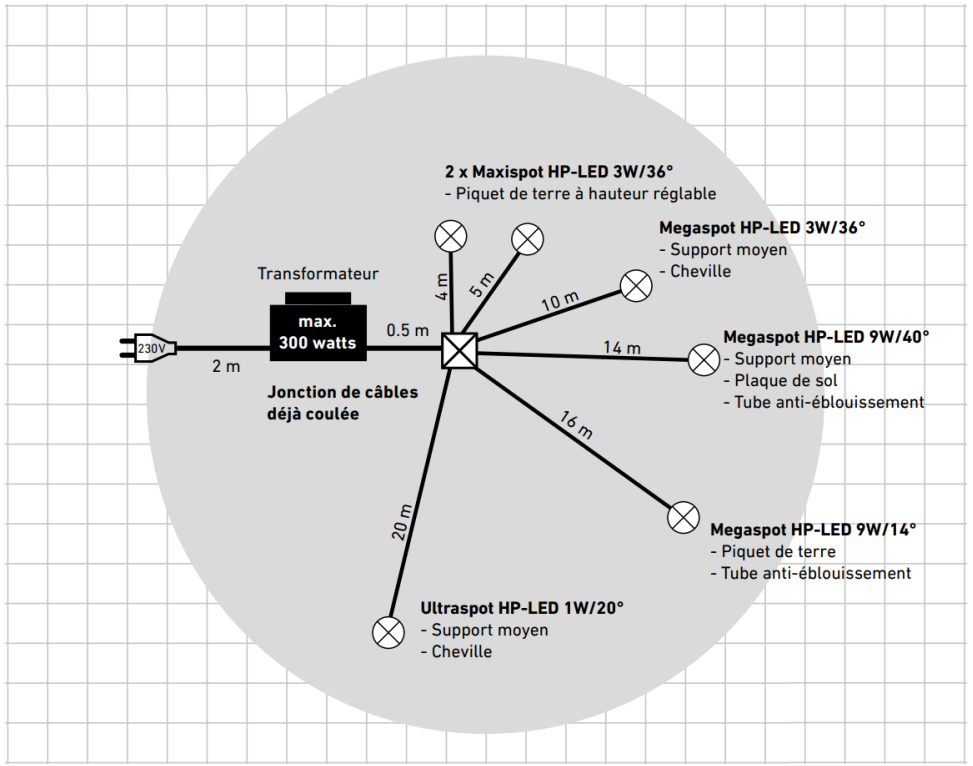

OUTIL DE MONTAGE

Jeu de clés de montage: tous les luminaires, à l'exception des luminaires à « Effet LED », peuvent être vissées ou dévissées en toute sécurité à l'aide des clés de montage.

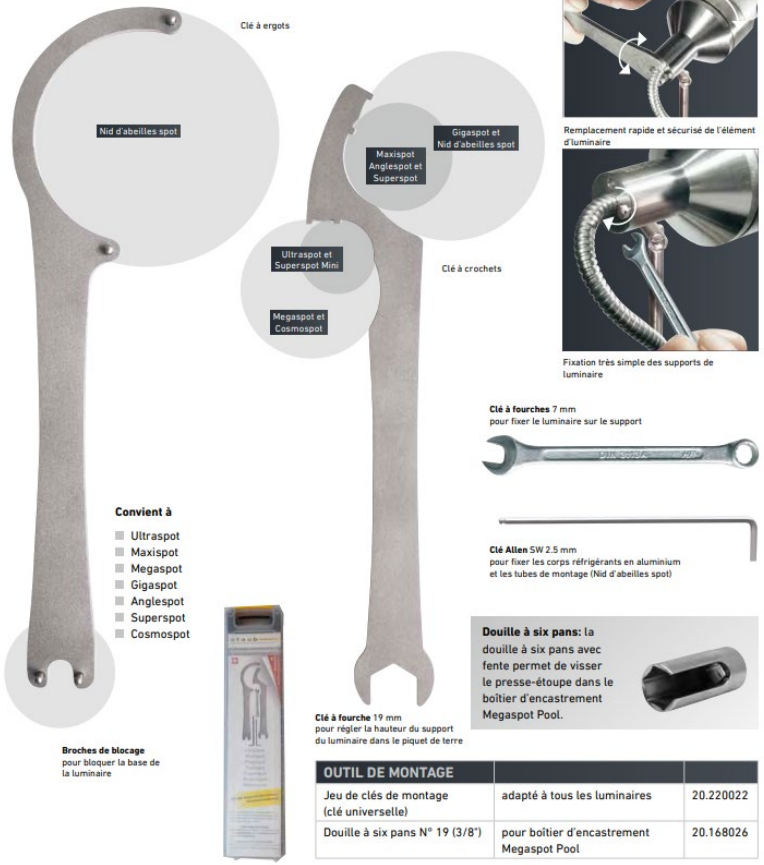

OUTIL DE MONTAGE		
Jeu de clés de montage (clé universelle)	adapté à tous les luminaires	20.220022
Douille à six pans N° 19 (3/8")	pour boîtier d'encastrement Megaspot Pool	20.168026

s·t·a·u·b designlight ag
Systèmes d'éclairage professionnels

IP 68 Certifié IP 68: 100 % étanche!

7 GARANTIE 7 ANS!

Produit de qualité suisse « L'ORIGINAL »

Clé de garantie

A	Jan
B	Feb
C	Mrz
D	Apr
E	Mai
F	Jun
G	Jul
J	Aug
K	Sep
L	Okt
M	Nov
P	Dez

R	Jan
T	Feb
U	Mrz
V	Apr
W	Mai
Y	Jun
1	Jul
2	Aug
3	Sep
4	Okt
5	Nov
7	Dez

A B C D E F G J K L M P	Jan
	Feb
	Mrz
	Apr
	Mai
	Jun
	Jul
	Aug
	Sep
	Okt
	Nov
	Dez

R T U V W Y 1 2 3 4 5 7	Jan
	Feb
	Mrz
	Apr
	Mai
	Jun
	Jul
	Aug
	Sep
	Okt
	Nov
	Dez

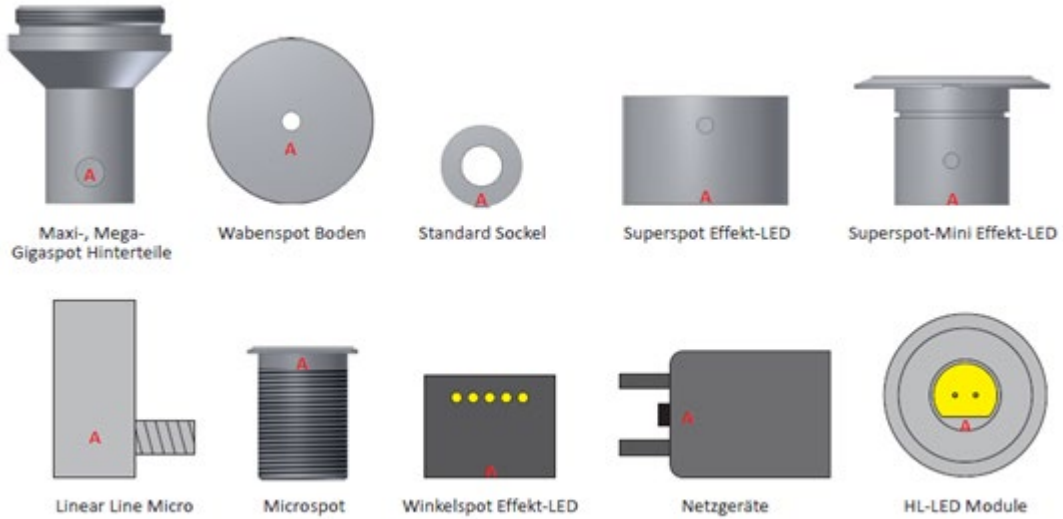

s.t.a.u.b designlight ag
Systèmes d'éclairage professionnels

IP 68 Certifié IP 68: 100 % étanche!

7 GARANTIE 7 ANS!

Produit de qualité suisse « L'ORIGINAL »

Programme

1. Pourquoi de la lumière dans un jardin
2. Pollution lumineuse
3. Normes
4. Recommandations
5. Où mettre de la lumière
6. Technique
7. Gamme Staub designlight
8. Questions

s·t·a·u·b designlight ag
Systèmes d'éclairage professionnels

IP 68 Certifié IP 68: 100 % étanche!

7 GARANTIE 7 ANS!

Produit de qualité suisse « L'ORIGINAL »

⑦ Gamme Staub designlight

28

29

s·t·a·u·b designlight ag
Systèmes d'éclairage professionnels

Certifié IP 68: 100 % étanche! **GARANTIE 7 ANS!** **Produit de qualité suisse « L'ORIGINAL »**

7 Gamme Staub designlight

VALEURS INDICATIVES POUR LE CHOIX DE L'ÉCLAIRAGE OPTIMAL.

staub designlight propose l'éclairage adapté à chaque exigence.

Ultraspot / Superspot Mini

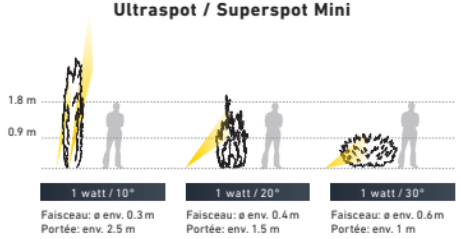

Maxispot / Superspot / Superspot Compact

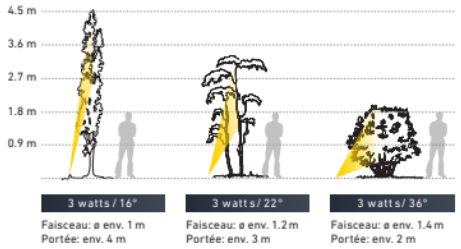

Megaspot / nid d'abeilles spot / Cosmospot

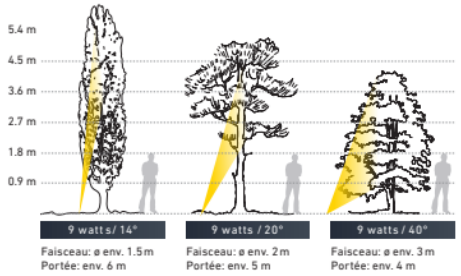

Gigaspot

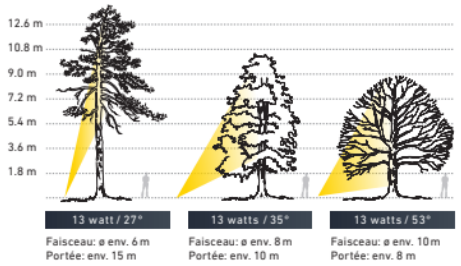

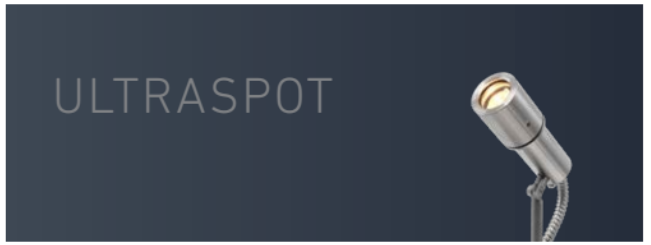

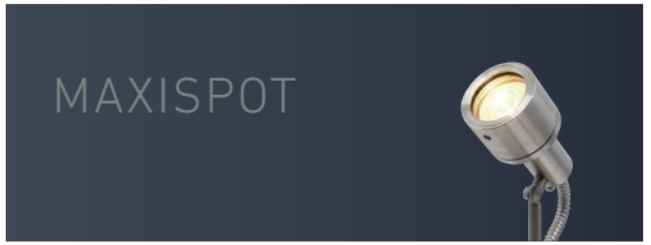

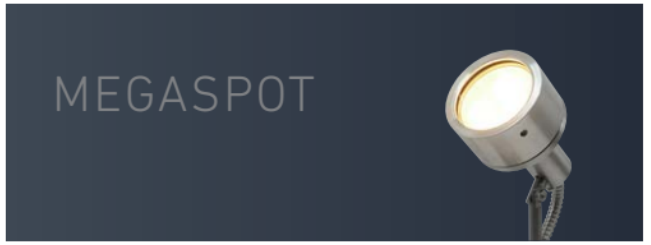

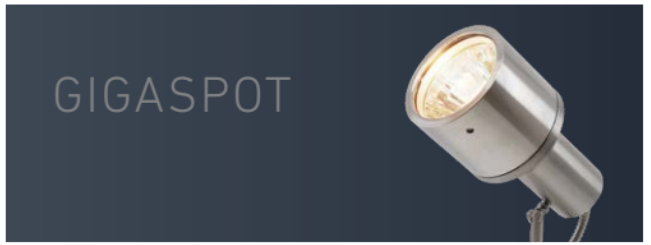

s·t·a·u·b designlight ag
Systèmes d'éclairage professionnels

IP 68 Certifié IP 68: 100 % étanche!

7 GARANTIE 7 ANS!

Produit de qualité suisse « L'ORIGINAL »

⑦ Gamme Staub designlight

Valise de démonstration / présentations et tests - clients finaux

s·t·a·u·b designlight ag
Systèmes d'éclairage professionnels

IP 68 Certifié IP 68: 100 % étanche!

7 GARANTIE 7 ANS!

Produit de qualité suisse « L'ORIGINAL »

Programme

1. Pourquoi de la lumière dans un jardin
2. Pollution lumineuse
3. Normes
4. Recommandations
5. Où mettre de la lumière
6. Technique
7. Gamme Staub designlight
8. Questions

s·t·a·u·b designlight ag
Systèmes d'éclairage professionnels

IP 68 Certifié IP 68: 100 % étanche!

7 GARANTIE 7 ANS!

Produit de qualité suisse « L'ORIGINAL »

Merci
pour votre attention

Vincent Dormoy
Conseiller technique

Mobile: +41 (0)79 219 47 24
E-Mail: dormoy@staub-designlight.ch

staub designlight ag
unter Sagi 6
CH-6362 Stansstad

Tél.: +41 41 619 20 30
info@staub-designlight.ch

www.staub-designlight.ch/fr/

s·t·a·u·b designlight ag
Systèmes d'éclairage professionnels

IP 68 Certifié IP 68: 100 % étanche!

7 GARANTIE 7 ANS!

Produit de qualité suisse « L'ORIGINAL »